

(Contexte : assez fortement impliqué dans les Systèmes d'Échange Local – SEL – nous nous sommes mis à réfléchir, quelques copains et moi, sur cette « monnaie » d'échange, pour découvrir que les SEL avaient inventé quelque chose qui n'avait pas encore de nom et qui n'était *pas* de la *monnaie* ; c'est à dire que les SEL ont inventé un autre moyen de transaction, différent de la monnaie, qui fonctionne tout autant : c'est *juste et seulement* une question d'état d'esprit ! Ce texte était paru dans Sélide en 1999, j'y ai changé la mise en forme et corrigé quelques coquilles. Aujourd'hui je parlerais plutôt de « sélard » : Système d'Échange Local À Réciprocité Différée et Indirecte, mais cela sonne moins français.

Contribution à une réflexion sur notre « unité d'échange » à propos du SÉLARD

Après plusieurs discussions, je remarque un trouble quant à ce que sont nos « unités d'échanges » : il arrive parfois qu'on les considère comme de la *monnaie*, et je tenterai de montrer que ce que je nomme, d'après les seules initiales de notre mode de fonctionnement pratique : le sélard (Système d'Échange Local À Réciprocité Différée - mot que je propose grammaticalement invariable) est très différent de la *monnaie*, qui est le substrat même d'un système *marchand*.

Je vais essayer de montrer que nos « unités d'échanges » ne sont pas de la monnaie ; ce qui amène à dire que nous ne procédons pas à strictement parler d'un système *marchand* et que, à l'observation comme à l'analyse, cette apparence de « monnaie » me semble être très originale (ce qui justifie la création du mot « sélard »).

Je propose, dans mon approche, de commencer par remarquer les points qui distinguent notre système d'échange (SEL) du système commun marchand (SCM); ensuite de présenter un résumé de ce que cette société considère être sa monnaie, son pivot existentiel (sans abonder, outre mesure, sur son « *caractère fétichiste* » - K. Marx); pour finir par une comparaison succincte avec l'ajout de quelques remarques plus générales, considérant que la seule description ponctue les différences et les antagonismes des deux systèmes.

Le sélard présente quelques particularités :

- a) d'abord il n'existe que par l'échange, la transaction, un rapport entre au moins trois personnes; et il est annulé aussi bien, puisque, normalement, les comptes doivent tourner autour de zéro. Ce qui correspond à une non-existence par excellence, une annihilation de ce qui a existé en tant que quantité qui, néanmoins, perdure sous forme de qualité : l'histoire d'avoir procédé à une transaction ou à un échange, qualité qui, elle, peut être additionnée; si j'ai échangé 20 sélard et que j'en échange 20 autres, mon compte est à zéro, mais j'ai pourtant procédé à 2 échanges.
- b) en corollaire : quelle que soit la quantité accumulée de sélard en ma possession, en crédit comme en débit, ne dit pas grand'chose, sinon que j'ai des échanges en perspective à procéder pour un retour à l'égalité, à « zéro », de mes échanges sans pour autant tenir compte rigoureusement de ceux auxquels j'ai déjà procédé.
- c) le sélard est un indicateur de niveau, comme quantité d'acquisition à faire ou de crédit à produire, correspondant à une richesse acquise ou à acquérir dans la mesure où je trouve une réalisation à mon désir ou à mon besoin (ce qui est la plupart du temps possible, avec de la bonne volonté).
- d) la somme totale qui, je le répète, devrait évaluer zéro, appartient à l'association : elle n'est la propriété de personne en particulier et n'est disponible pour personne en particulier sans qu'elle ne fasse rien; elle est la possession et à la disposition de tous les membres de l'association par et à cause de l'activité de ses membres (d'où le sélard peut aussi être considéré comme une unité d'état d'esprit!).
- e) le sélard permet une dispense de réciprocité interpersonnelle directe : une fois l'échange procédé je ne dois rien en général comme en particulier à la personne précise

- avec qui j'ai procédé à cet échange : c'est le système d'échange à réciprocité différée.
- f) la transparence des comptes est une de nos règles.
 - g) la notion de redevance, ou de royalties, est absente ; et si on doit, on ne doit pas à une personne en particulier mais à l'ensemble des personnes qui forment l'association, en l'occurrence à l'association.
 - h) il ne peut y avoir de spéculation sur le sélard, puisque qu'il n'y a ni agio ni intérêt possibles, même pour les unités fondantes.
 - i) le sélard n'a pas d'équivalence sous forme d' « argent sonnante et trébuchant », il n'est indexé sur rien qui soit; le sélard est virtuel, ne figure que comme comptabilité, dans un répertoire de comptes.
 - j) le sélard n'est pas détenu par une banque ; il y a absence de banque, de système de stockage épuisable de sélard; et aucune banque ne justifie son existence à cause et par le sélard.
 - (Pour les points i) et j) je parle bien des SEL, pas d'une autre forme qui a pu exister par le passé.)
 - k) être excessivement dispensateur en sélard écarte du système local d'échange; en posséder trop ne mène à rien de plus que d'en trop avoir; il ne représente pas de pouvoir particulier ou spécial sinon que celui qu'on a déjà concédé ou qu'on concèdera (mais s'agit-il alors d'une concession de pouvoir et lequel?).

Pour ce qui est de la monnaie (étant précisé que l'*argent* proprement dit est la « petite monnaie sonnante et trébuchante » à quoi se grèvent les unités économiques - chèques et cartes de crédit) les dicos et les encyclopédies nous en donnent les caractéristiques suivantes (énumérées sans une règle d'importance particulière) :

- 1) c'est un avoir liquide, par opposition à l'avoir solide que sont les biens.
- 2) la monnaie est thésaurisable, agiotage, empruntable, cédable, divisible .
- 3) c'est ce qui est dû personnellement à une personne particulière (physique ou morale) en redevance de quelque chose ; et ce dû engage tous les aspects de la personne redevable, sa vie même. La monnaie n'existe que par la dette, il ne faut pas se leurrer !
- 4) c'est d'abord un moyen d'équivalence de transaction avant d'être un moyen de transaction de biens (par exemple, le sicle - monnaie grecque - était l'équivalent à la fois de 16,82 gr. d'argent métal, d'un porc, d'un demi mouton ou d'un quart de boeuf - personnellement je préfère manger du porc que 16,82 gr. d'argent, mais chacun ses goûts !). Nous trouvons là un besoin d'équivalence entre les différents biens et choses créées par l'humain et une résolution de ce besoin; ce besoin d'équivalence se réalise dans la monnaie, que nous pouvons donc qualifier de « *forme d'avoir parmi d'autres mais à équivalence universelle* ».
- 5) cet avoir liquide peut générer à son tour de l'avoir liquide par l'intérêt. L'agio est une disposition prise entre deux personnes selon laquelle l'une se dispense d'user de cet avoir liquide en le prêtant à une autre moyennant une « indemnité », l'intérêt (quand bien même la prêteuse ne serait quoi faire de cet avoir liquide en excès qu'elle prête !).
- 6) cet avoir liquide est une présomption d'acquisition de biens etc., un pouvoir d'achat sur ce qui est détenu par un ou des autres. La monnaie spécifie un pouvoir d'achat par sa quantité positive (fut-ce sous la forme d'emprunt).
- 7) et il est remarquable que la quantité de monnaie totale disponible est variable selon la plus ou moins grande fluidité de sa circulation, ou la cessation de sa circulation, c'est-à-dire à sa mise en trésor, sa thésaurisation; ce qui a pour conséquence d'augmenter ou de diminuer relativement le « prix » (possibilité d'acquisition d'un bien précis par une quantité déterminée de monnaie, de sicles) des choses achetées et vendues.
- 8) la monnaie a besoin d'une confiance en son pouvoir, son effectivité : la « *fiduciarité* »,

cette reconnaissance tacite de son effectivité en tant que moyen d'échange valable. La monnaie confère, par l'acceptation multilatérale de sa fiduciaire, un pouvoir et contient pour son détenteur, à travers cette fiduciaire, une valeur, un *espoir de gain* sur un bien etc. détenu par un autre (ou un *désespoir de perte* sur un bien qu'on possède, bien sûr !).

- 9) en soi la monnaie n'a pas de rendement direct, « son rendement direct est nul » ; ceux sont l'achat et la vente de billets (dans les deux sens du mot : « de banque » comme « à ordre » - un imprimé ou un écrit constatant un droit ou une convention) opérés par la Banque qui donne « vie » à la monnaie. Ce sont les banques qui font les opérations de crédit, d'agio et « *qui transforment les créances en avoir liquide* ».
- 10) contrairement ce à quoi on s'attendait, ce qui définit donc à proprement parlé la monnaie est la créance, ce droit de celui qui peut exiger une prestation, un bien de la part d'un débiteur ; le droit qu'elle octroie à son détenteur de gage sur les biens du débiteur (parallèlement au fait que cette créance soit transformée en monnaie, en avoir liquide, par les banques, dont c'est l'essentiel du métier).
- 11) pour finir, enfin, la monnaie transforme toute chose en « marchandise », c'est-à-dire en cette forme des choses devenues autonomes, à la fois :
 - par l'absence directe du producteur, ou d'un de ses délégués, dans le processus de l'échange (l'échange se fait en dehors de lui après la perte de son pouvoir de producteur sur cette chose);
 - corrélativement, par le défaut de la présence directe de l'acquéreur devant ce producteur;
 - parce que cet acquéreur échange une autre chose, en l'occurrence de la monnaie, contre cette production, cette monnaie transforme les deux protagonistes en « fabricants, distributeurs et transporteurs de *choses* » avant d'être des humains, l'un par sa marchandise particulière, l'autre par sa marchandise universelle, parce que le rapport est prédéterminé entre les choses et que l'humain en est un accessoire. Ce qui a pour aboutissement d'abolir le rapport direct, vécu entre les deux personnes, en les éloignant dans une représentation de ce qu'ils ne sont pas, est le fait que l'humain se transforme en V.R.P. de choses, en représentant de marchandises (autant le producteur que l'acheteur bien sûr !) à tous les moments de sa vie consacrée à la monnaie ; et on sait que cela demande pas mal de temps.

En comparant les deux systèmes d'échange nous voyons, certes, des qualités communes entre le sélard et la monnaie : l'échange est un *acte social* dans l'un comme dans l'autre, notamment. Il paraît évident aussi que nous devons avoir confiance en notre potentiel de disponibilité à la fois pour proposer quelque chose et pour disposer de ce qu'on nous propose. Les points relatifs à la fiduciaire, de même la dispense de réciprocité directe, sont communs aux deux systèmes. À la différence près que nous sommes sensés nous connaître, c'est-à-dire nous reconnaître comme pouvant échanger ; ainsi la fiduciaire ne se situe pas seulement dans le sélard comme chose, mais aussi en la personne.

Bien que la monnaie se voudrait être de plus en plus virtuelle (en se cachant derrière cartes de crédit, portes-monnaie électroniques, etc.) je ne peux pas, moi, par mon activité, la créer. Cette création est impossible : je ne peux que passer par sa possession qui est seule valable pour le système marchand, aussi virtuelle soit-elle, possession s'opérant suivant certains critères sur lesquels je n'ai aucune emprise.

Je vais maintenant attirer l'attention sur les contrastes plus flagrants entre le sélard et la monnaie :

A) Pour le SCM il ne m'est possible de dépenser que de l'avoir liquide (monnaie) ; ce qui n'a

rien à voir avec le SEL, puisque mon débit, s'il est dû à une « dépense », est essentiellement dû à un échange, à une histoire entre deux personnes. C'est le mouvement des échanges qui est primordiale dans les SEL et non pas la position du compte. La position du compte m'indique la nature générale de ce mouvement mais pas ce mouvement réel. Ainsi, en développant à l'extrême ce mouvement je découvre le paradoxe suivant :

- mettons qu'un « débit » autorisé maximum est de x sélard (que la transparence des comptes permet de contrôler) dans tel SEL. Je note qu'une fois et après que la personne ait touché ce fond, ce « débit autorisé », toujours elle créera positivement de l'échange, tant en quantité qu'en qualité, quand bien même serait-elle encore en « débit » ! Tous les moyens sont bons pour accélérer le mouvement des échanges : unité fondante, création d'unités, etc. L'avoir, le crédit et le débit sont différents en monnaie et en sélard.
- B) une autre différence fondamentale entre le sélard et la monnaie est que la monnaie croît en raison des transactions, elle croît en qualité, et sa qualité est la quantité; alors que le sélard, au contraire, tend à s'annihiler en rapport aux nombres des échanges. Tandis que les transactions en monnaie s'effectuent, par essence, avec une prise de bénéfice quantifiable, la finalité des échanges en sélard, intégrant toute prise de quote-part intermédiaire possible, n'est pas le bénéfice en soi comme séparé, puisque ce bénéfice, que ce soit en service, en bien ou en savoir se situe dans ce savoir, ce bien, ce service même.
- C) la « valeur » d'une chose etc. est un besoin d'équivalence et de différenciation à la fois; le sélard revoit ce besoin en conservant la souplesse des humains : lorsqu'une heure est égale à une heure représentée par $x \pm y$ sélard, cette heure est du temps humain. Ce n'est pas du temps V.R.P. ou du temps patronal ou du temps bureaucratique auxquels réduit le temps « monnaie ». Pour avoir recourt à de la monnaie afin que sa valeur me serve, il me faut passer par l'usine, le bureau, le hold-up ou faire travailler des autres, et cette monnaie je la transporte jusqu'au supermarché où je l'échange contre des besoins vitaux (fort mal pourvus, d'ailleurs et toujours très chers). Je n'ai pas besoin d'aller chercher le sélard : il est là, en somme, où je peux le trouver, ou le créer avec deux autres personnes avec lesquelles j'établis sa valeur dont la subjectivité est en raison directe d'avec ces personnes. Si une heure est égale à une heure représentée par $x \pm y$ sélard, pour la valeur des choses et des savoirs c'est légèrement différent : cette valeur est confrontée au temps et à la subjectivité de trois personnes recherchant leurs intérêts pratiques (matériel, social et affectif), chacune par rapport aux deux autres, une directement, l'autre en différé. La valeur n'est pas aussi prédéterminée dans le sélard que dans la monnaie.
- D) La quantité totale disponible de sélard n'a aucune influence sur ce qu'il m'est permis ou pas de faire de son usage : il ne peut pas faire l'objet d'une rareté, ni à cause de la thésaurisation de quelques uns, ni par manque absolu! puisque je le crée par ma simple activité mise en rapport avec un autre humain. Il suffit de deux autres humains (avec un seul autre humain, il s'agirait de troc) pour créer une unité d'échange, un sélard.
- E) Dans le SEL, mes débits ne sont pas moins remarquables que mes crédits; ainsi, de fait, la « contrainte par corps » de la créance n'a pas lieu d'être : je garde la liberté de disposer de moi comme bon me semble. Le sélard n'engage « à vie » pas plus avec un compte négatif qu'avec un compte positif.
- F) le sélard ne subit pas de transformation par son passage dans une banque. Comme la « dette en sélard » n'est pas une créance, aucun organisme spécialisé ne peut transmuter cette créance en billets (à ordre ou de banque) qui mettra à disposition du détenteur de cette créance un crédit (une présomption plus ou moins réelle d'avoir liquide) sur l'endetté par l'intermédiaire de cet organisme spécial. Le sélard ne crée pas d'agio pour rémunérer ce travail spécial, parce que le sélard n'exige pas et cet organisme et ce travail spéciaux.

C'est au vu de ces différences importantes que j'ai été amené à créer le mot « sélard », car, de toutes évidences, il y a loin entre notre manière de faire et les manières de faire de la monnaie, et de leurs détenteurs*.

L'originalité de notre système d'échanges met par contraste, et permet d'approcher, la notion de la valeur : cet « *espoir de gain* » ai-je entendu dire un jour un cambiste. Je souhaite avoir réussi à montrer que cette valeur, le fétiche de la monnaie, et la monnaie elle-même sont différentes sur une multitude de points de nos « unités d'échange » et qu'en conséquence nos unités d'échange ne peuvent être appelées « monnaie ». Je suggère de faire correspondre à cette définition « unité d'échange d'un Système local librement conçu à réciprocité différée librement consentie par les membres de l'association créatrice » le substantif sélard qui est et sera créé par notre propre activité pourvue d'un intéressant aspect ludique où réside cette nouveauté et cette originalité!

Christian Angelliaume, Patate douce, 91000 Évry, le 1er août 1999.

*(Je n'ai pas abordé la monnaie et le sélard du point de vue de l'Économie. Pour qu'on ne m'en tienne pas trop grief, je vais donner à cela la raison que l'Économie, qui a d'abord été sensée être une manière de décrire les rapports des humains avec les choses à l'aide de moyens, est devenue une manière de justifier des rapports entre eux à *travers* des moyens ; en résumé l'Économie se donne la prétention de soit disant dépatouiller l'humain dans sa vie quotidienne en appliquant des systèmes à partir de méthodes sans qu'il puisse agir, *lui*, en dehors de l'Économie. (...) Au demeurant, l'Économie du sélard est domestique et participative, tandis que celle de la monnaie est planétaire et hégémonique - en ce sens où dans un SEL je parle pour moi avec d'autres pour accommoder ma vie et la nôtre, alors que dans le cas de la monnaie, *on* parle *pour moi sans moi* pour gérer ma vie; et à ceci près que, pour l'instant, la monnaie est macro-économique (je n'ai pas dis "maquerelle"!) et le sélard pico-économique et qu'alors que la monnaie perdurera dans la valeur d'*échange* de l'échange, le sélard retrouve une valeur d'*usage* de l'échange.

Quoi qu'il en soit, ce n'était pas là le sujet de cette contribution.)